



AR PREFECTURE

016-200054047-20160302-2016\_03\_02\_19-DE  
Reçu le 11/03/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve les tarifs de location suivants:

- de 35,00€ par mois pour Mme CHOLET pour l'année 2016
- de 35,00€ par mois pour toute nouvelle demande à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016
- de 10,00€ par jour

- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette location

Pour extrait Conforme,  
En Mairie, le 10 mars 2016

Jean-Noël DURRE  
Maire de Confolens

